



Syndicat  
National des  
Professionnel·le·s  
de la Petite Enfance

## Groupe La Maison Bleue : Des dysfonctionnements graves signalés

### Pour éviter un nouveau scandale à l'échelle d'Orpéa

*Guénange, le 28 février 2025* – Depuis plusieurs mois, des témoignages alarmants de professionnels de la petite enfance et de parents nous parviennent, dénonçant des dysfonctionnements graves au sein des établissements du groupe La Maison Bleue. Ces témoignages révèlent des situations inacceptables : maltraitance institutionnelle, conditions de travail déplorables, non-respect des obligations salariales, mises en danger des enfants et des professionnels, ainsi qu'une opacité totale dans la gestion interne.

Des cas précis nous ont été signalés dans plusieurs crèches à travers la France : manque chronique de personnel, structures insalubres, non-paiement des salaires et des indemnités, harcèlement des professionnels, pressions sur les arrêts maladie, et non-respect des obligations légales en matière de santé et de sécurité au travail. Malgré les nombreuses inspections et mises en demeure, l'entreprise n'a toujours pas apporté de réponses satisfaisantes.

Ces alertes sont corroborées par des articles de presse relatant la fermeture administrative de plusieurs crèches gérées par La Maison Bleue, ainsi que par les témoignages poignants de professionnels et de familles victimes de ces pratiques intolérables.

Suite à la promulgation de la loi pour le plein emploi, qui permet le contrôle des sièges d'entreprises de crèches, le gouvernement a lancé une enquête de l'IGAS au sein de La Maison Bleue en mars 2024<sup>1</sup>. Presqu'un an plus tard, **nous exigeons que ce rapport soit rendu public sans délai**. Il est impératif que les autorités, notamment le Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, prennent leurs responsabilités pour assurer la protection des enfants et des professionnels, et garantir la qualité d'accueil dans les crèches en France.

Nous demandons instamment :

- A la Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles de publier immédiatement les conclusions de l'enquête IGAS et d'en informer les citoyens.
- Au Ministère de mettre en place un contrôle renforcé des établissements de La Maison Bleue et de tenir son engagement devant la commission d'enquête parlementaire de faire contrôler par l'IGAS deux groupes par an.
- Aux autorités compétentes de sanctionner sévèrement les pratiques illégales et de garantir le respect des droits des salariés.
- De protéger les lanceurs d'alerte qui dénoncent ces graves dysfonctionnements.

**Les enfants et les professionnels de la petite enfance méritent mieux. Il est temps d'agir avec détermination pour mettre fin à ces abus.**

---

<sup>1</sup> Commission d'enquête sur le modèle économique des crèches et sur la qualité de l'accueil des jeunes enfants au sein de leurs établissements : audition de Mme Vautrin, alors Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, le 30 avril 2024